



TABLE RONDE REX CANICULE DU 21 JUILLET 2026

CANICULE : ATTENTION À NE PAS BRASSER DE L'AIR CHAUD !

À l'initiative de la Direction, une table ronde s'est tenue le 21 juillet, au niveau du Groupe, sur le sujet de l'impact des fortes chaleurs sur les conditions d'exercice des métiers et sur le service public. Ce sont bien les initiatives d'interpellation des directions en territoires et les actions de mobilisation des cheminots organisées par la CGT qui contraignent l'entreprise à intégrer le sujet !

Le président de la SNCF a ouvert la table ronde en indiquant mesurer la difficulté des périodes traversées par les cheminot·e·s, cet été. Il a reconnu explicitement que les mesures d'ores et déjà mises en œuvre par les différentes entités du Groupe, si elles existent, restent insuffisantes au regard de la réalité vécue sur le terrain.

Sur la méthode, la Direction a annoncé qu'elle laisserait chaque société élaborer son propre « plan de continuité de service », tout en pointant la nécessité de faire valider certaines décisions par les pouvoirs publics dans la gestion de ces épisodes climatiques.

Pour la CGT, ce choix pose déjà question : renvoyer l'élaboration des plans à chaque société, c'est acter par avance des réponses fragmentées et inégales selon les établissements, alors que les cheminot·e·s ont besoin d'un cadre homogène et opposable partout.

LE RETOUR D'EXPÉRIENCE (REX) DES SOCIÉTÉS

Chaque société du Groupe a ensuite présenté son bilan des impacts de la canicule et de l'efficacité des mesures prises. Sur le fond, les réponses apportées sont restées de même nature d'une entité à l'autre :

- des mesures matérielles ponctuelles : achat de ventilateurs et de climatiseurs, mise en place de points d'eau, distribution d'équipements de protection individuelle (EPI) adaptés aux fortes chaleurs pour les agent·e·s, investissement sur les bâtiments, écostationnement... ;
- à la marge, quelques évolutions de l'organisation du travail : décalage d'horaires dans certains métiers pour éviter les heures les plus chaudes ;
- une souplesse ponctuelle accordée sur le télétravail, quand le métier le permet.

Ces mesures, certes réelles, restent de nature palliative. Aucune société n'a présenté de dispositif structurel permettant d'anticiper durablement les épisodes climatiques, alors que le bilan au plan sanitaire révèle une forte augmentation des accidents du travail.

UNE DIRECTION QUI NE SORT PAS DE SES DOGMES

Les interventions des directions témoignent d'une prise en compte du sujet. Mais chacune reste enfermée dans son périmètre, sans réflexion transverse sur la mutualisation des moyens humains et matériels à l'échelle du Groupe.



Toutes les organisations syndicales présentes ont unanimement pointé le même constat : **un décalage flagrant entre les discours de la Direction nationale et la réalité du terrain, où les directions locales ne mettent pas tout en œuvre pour appliquer, voire pour simplement entendre, les mesures annoncées au niveau national !**

SEULE LA CGT FAIT DES PROPOSITIONS.

Si la fédérations syndicales ont fait remonter des difficultés rencontrées par les cheminot·e·s, seule la CGT a porté des propositions concrètes, notamment sur :

- l'augmentation des temps de repos, périodiques et journaliers, pour l'ensemble des cheminot·e·s ;
- la réduction et l'aménagement des journées de service pour limiter l'impact des fortes chaleurs ;
- la réunion en urgence des commissions métiers pour définir un cadre général applicable partout ;
- l'arrêt de la circulation des trains en EAS durant les épisodes de fortes chaleurs ;
- une véritable mutualisation des moyens en production, en gare et dans la filière Trains ;
- la garantie des droits sociaux des agent·e·s mobilisés : respect des temps de repos, prime de réserve, augmentation de la prime de travail ;
- un engagement clair et chiffré de l'entreprise sur les moyens humains et matériels pour anticiper les épisodes climatiques.

DES PLANS DE TRANSPORT ADAPTÉS : MOINS DE TRAINS POUR LES USAGERS !

La Direction a clairement annoncé vouloir anticiper des plans de transport adaptés selon le niveau de canicule, plans qui devront être validés avec les autorités organisatrices de la mobilité (AOM), notamment les Régions.

Derrière cette annonce présentée comme une mesure de bon sens et de sécurité, la réalité est simple : cela signifie moins de trains en circulation pour les usagers lors des épisodes de fortes chaleurs, sans qu'aucune garantie ne soit apportée sur les alternatives proposées aux usagers ni sur les conditions de travail des cheminot·e·s en charge de la mise en œuvre de ces plans dégradés.

INVESTISSEMENT, LA QUESTION QUI RESTE SANS RÉPONSE

La question centrale de l'investissement, dans le matériel roulant comme dans l'infrastructure, a été posée en séance. Sur ce point, aucune réponse concrète, aucun engagement chiffré n'a été apporté par la Direction. Cette absence de réponse laisse anticiper la poursuite d'une politique d'austérité, alors même que le vieillissement des infrastructures et du matériel roulant est l'une des causes structurelles de la fragilité du système ferroviaire face aux épisodes climatiques.

POURSUIVRE NOTRE DÉMARCHE ET ENGAGER DES BATAILLES EN LOCALITÉ

La Fédération CGT des cheminots n'attendait pas mieux de ce rendez-vous. Cependant, elle ne saurait accepter les dérives constatées sur le terrain, notamment sur la forte dégradation des conditions de travail ! Exigeons partout et au plus près du terrain l'application immédiate de mesures de protection et refusons que les situations dégradées d'aujourd'hui deviennent la routine de demain.